

Province du Québec
Municipalité de
St-André-de-Restigouche

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St- André-de-Restigouche tenue le 9 juin 2025 à 19h00 à la salle du conseil, sous la présidence de Doris Deschênes, maire. Sont présents, les conseillers :

Roch Gohier
Diane Turgeon Jean-Marie St-Onge
Jean-Paul Landry Sylvie Charest

La directrice générale et greffière-trésorière, Lise Labrie, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2025
4. Adoption des dépenses encourues du mois de mai 2025
5. Trésorerie
6. Correspondance
7. Toutes recommandations des contribuables par écrit
8. Démission de la directrice générale
9. Affichage de poste / Directrice générale
10. Nouvel affichage / Poste journalier
11. Consultation publique
12. Service d'impartition avec PG Solution
13. Ajout de Véronique et Roch en tant que signataire
14. Point divers :
 - a) Suivi de dossier (Programme Réno-région)
 - b) Loisirs
 - c) Sécurité publique
 - d) Chemin (rang 4 nord)
 - e) Fermeture du bureau municipal pour la saison estivale
15. Période de questions
16. Levée de la séance
17. Huis clos

Point 1 :

049-2025

Résolution : Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Diane Turgeon
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents L'ordre du jour est adopté tel que rédigé et lu.

Point 2 :

Période de questions

050-2025

Point 3 :

Résolution : Adoption du procès-verbal du 5 mai 2025

Sur proposition de Jean-Paul Landry
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Le procès-verbal du 5 mai 2025 est adopté tel que rédigé.

Point 4 :

Résolution : Adoption des dépenses encourues du mois de juin 2025

Le conseil prend acte de la liste des chèques émis du 1^{er} au 31 juin 2025 visant le paiement des dépenses incompressibles selon le règlement # 03-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et approuve globalement.

Le bordereau CP-05-25 (comptes payés) totalisant une somme de 16 696.50\$

Le bordereau SAL-05-25 (salaires payés) totalisant une somme de 8 116.01\$

Il est proposé par Sylvie Charest

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation et politique de variation budgétaire selon le règlement # 03-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et qui apparaissent dans le bordereau CAP-05-25 (comptes à payer) totalisant une somme de 42 507.34\$

Total des dépenses du mois : 67 319.85 \$

Point 5 :

Trésorerie

La directrice ne peut déposer à la table la situation financière au 31 mai 2025, car les documents ne balançaient pas.

Point 6 :

Correspondance

Point 7 :

Toutes les recommandations des contribuables par écrit

Point 8 :

Démission de la directrice générale

La directrice générale, Lise Labrie, a déposé sa démission de son poste de directrice générale et greffière-trésorière le 19 mai 2025. La dernière journée de travail était le 30 mai 2025. Par la suite, Madame Labrie viendra travailler quelques jours par mois pour aider.

Point 9 :

Affichage de poste/directrice générale

L'offre d'emploi sera mise en ligne à partir du 12 juin 2025 avec date de fermeture le 26 juin à 16 h 30. Madame la maire demande l'aide de Roch Gohier pour les entrevues.

Point 10 :

Nouvel affichage/poste journalier

A la suite de plusieurs publications de poste, une nouvelle proposition sera déposée, avec plus de détails concernant le salaire de départ.

Point 11 :

Consultation publique

En ce moment, il n'y a pas eu de suite concernant ce dossier.

Point 12 :

Service d'impartition avec PC Solution

À la demande de Johannie Tremblay, puisqu'il y a beaucoup de débalancement, il serait plus évident de demander l'aide de PG Solution pour rebalancer la comptabilité.

052-2025

Point 13 :

Ajout de Véronique en tant que signataire

Puisque l'ancienne directrice générale avait retiré tous les noms des personnes déjà assignées pour le remplacement de la directrice générale, une demande est déposée afin de pouvoir remettre Mme Véronique Pelletier comme signataire.

Il est proposé par Roch Gohier, secondé par Jean-Paul Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre Mme Véronique Pelletier à titre de deuxième signataire pour les effets bancaire.

Point 14 :

Point divers

a) Suivi de dossier (Programme Réno-Région)

À la suite de plusieurs demandes des municipalités, le gouvernement a décidé de relancer la programmation.

b) Loisirs

Présentement en vacances donc les loisirs se concentre plus sur la location des chambres a la cabane. Mme Sylvie Roussy, adjointe administrative à la CDÉMLP, a pris le dossier en main, il y a une visite de prévu avec l'inspecteur municipal.

c) Sécurité publique

Jean-Marie St-Onge demande à la population d'être prudent dans les chemins et d'être patient puisqu'il n'y a pas d'employé municipal en ce moment. Un autre nivelage de chemin est prévu avant l'épandage du calcium liquide.

d) Chemin (rang 4 nord)

Le remplacement d'un ponceau, ainsi que le nettoyage des fossés sont à prévoir dans les prochaines semaines.

e) Fermeture du bureau municipal pour la saison estivale

Le bureau sera fermé du 21 juillet au 1^{er} août 2025.

Point 15 :

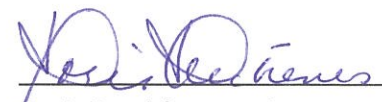
Période de questions

Point 16 :


Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, Jean-Marie St-Onge propose la levée de la séance. Il est 19 :40.

Je, Doris Deschênes, maire, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».


Doris Deschênes, maire


Doris Deschênes, maire


Lise Labrie, Directrice générale
et greffière trésorière